



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL 7011 IRON GREY

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik B.V.
Denariusstraat 11
4903 RC Oosterhout
The Netherlands
Tel: + 31 162 491 000

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112
Belgique Centre Antipoisons Belge: +35 (0) 70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement
(CE) n° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)
------------------------------	----------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient 3-Aminopropyltriéthoxysilane & 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT]. Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement. De petites quantités de Éthanol (CAS 64-17-5) sont formées par hydrolyse et dégagées lors du durcissement. Nocif pour les organismes aquatiques.

PBT & vPvB

Ce mélange contient des substances considérées comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT). Ce mélange contient des substances considérées comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE).	Numéro CAS.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistrement REACH
Silice 5 - <10 %	231-545-4	7631-86-9	[B]	-	-	-	01-2119379499-16-XXXX
3-Aminopropyltriéthoxysilane 0.1 - <1 %	(612-108-00-0) 213-048-4	919-30-2	Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 4 (H302)	-	-	-	01-2119480479-24-XXXX
Titane (dioxyde de) 0.1 - <0.5 %	(022-006-00-2) 236-675-5	13463-67-7	[C]	-	-	-	01-2119489379-17-XXXX
Dodecaméthylcyclohexasiloxane [D6] 0.1 - <0.5 %	208-762-8	540-97-6	PBT vPvB	-	-	-	01-2119517435-42-XXXX
Decaméthylcyclopentasiloxane [D5] 0.1 - <0.5 %	208-764-9	541-02-6	PBT vPvB	-	-	-	01-2119511367-43-XXXX
Octaméthylcyclotétrasiloxane 0.1 - <0.3 %	(014-018-00-1) 209-136-7	556-67-2	Repr. 2 (H361f) Aquatic Chronic 1 (H410) Flam. Liq. 3 (H226) [G]	-	-	10	01-2119529238-36-XXXX
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT] 0.0025 - <0.01 %	(613-112-00-5) 247-761-7	26530-20-1	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 2 (H330) Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	Skin Sens. 1A :: C>=0.0015%	100	100	-

Des contaminants atmosphériques se forment lorsque la substance ou le mélange sont utilisés de la façon prévue

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistrement REACH
Éthanol 64-17-5	(603-002-00-5) 200-578-6	Flam. Liq. 2 (H225) Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-	01-2119457610-43-XXXX

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

Méthanol 67-56-1	(603-001-00-X) 200-659-6	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 1 (H370) Flam. Liq. 2 (H225)	STOT SE 1 :: C>=10% STOT SE 2 :: 3%<=C<10%	-	-	01-2119433307- 44-XXXX
---------------------	-----------------------------	---	---	---	---	---------------------------

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] - Notes

[B] - Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

[C] - Composants dotés de limites d'exposition professionnelle et/ou de limites biologiques d'exposition professionnelle, nécessitant une surveillance

[G] - Substance PBT/vPvB

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Silice	231-545-4	7631-86-9	-	-	-	-	-
3-Aminopropyltriéthoxy silane	(612-108-00-0) 213-048-4	919-30-2	1490	-	-	-	-
Titane (dioxyde de)	(022-006-00-2) 236-675-5	13463-67-7	-	-	-	-	-
Dodecamethylcyclohexasiloxane [D6]	208-762-8	540-97-6	-	-	-	-	-
Decamethylcyclopentasiloxane [D5]	208-764-9	541-02-6	-	-	-	-	-
Octaméthylcyclotétrasiloxane	(014-018-00-1) 209-136-7	556-67-2	-	-	-	-	-
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT]	(613-112-00-5) 247-761-7	26530-20-1	125 ⁺	311 ⁺	0.27 ⁺	0.27 ⁺	0.27 ⁺

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste candidate des substances SVHC
Dodecamethylcyclohexasiloxane [D6]	540-97-6	X
Decamethylcyclopentasiloxane [D5]	541-02-6	X
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	X

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

Nom chimique	Notes
Titane (dioxyde de) - 13463-67-7	V,W,10

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un ophtalmologue.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucun(e) connu(e).
-----------	--------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont susceptibles de se former par hydrolyse puis relarguées dans l'atmosphère quand le produit est exposé à l'humidité ou bien de l'eau. Traiter les symptômes.
-----------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO ₂), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.
--------------------------------	---

Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à pleine puissance.
----------------------------------	-------------------------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux Oxydes de silicium. Dioxyde de silicium. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.
---	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser l'équipement de
---------------------------	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Température de stockage recommandée Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Produit d'étanchéité.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement De petites quantités de Éthanol (CAS 64-17-5) sont formées par hydrolyse et dégagées lors du durcissement Ce produit contient du dioxyde de titane sous une forme non respirable. L'inhalation de dioxyde de titane suite à exposition à ce produit est improbable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

Nom chimique	Union européenne	Belgique
Silice 7631-86-9	TWA: 0.1 mg/m ³	-
Éthanol 64-17-5	-	TWA: 1000 ppm TWA: 1907 mg/m ³
Méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ *	TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 333 mg/m ³ S*
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	-	TWA: 10 mg/m ³

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)			
3-Aminopropyltriéthoxysilane (919-30-2)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	59 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	59 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	8.3 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	8.3 mg/kg pc/jour	

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	10 mg/m ³	

Dodecamethylcyclohexasiloxane [D6] (540-97-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	11 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	1.22 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	6.1 mg/m ³	

Decamethylcyclopentasiloxane [D5] (541-02-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	9.7 mg/m ³	
travailleur	Inhalation	24.2 mg/m ³	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

À court terme Effets localisés sur la santé			
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	97.3 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	24.2 mg/m ³	

Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	73 mg/m ³	

Dose dérivée sans effet (DNEL)

3-Aminopropyltriéthoxysilane (919-30-2)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	17 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	17.4 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	5 mg/kg pc/jour	

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	700 mg/kg pc/jour	

Dodecaméthylcyclohexasiloxane [D6] (540-97-6)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	2.7 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.3 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	1.5 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	1.7 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	1.7 mg/kg pc/jour	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

Decamethylcyclopentasiloxane [D5] (541-02-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	17.3 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	4.3 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	17.3 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	4.3 mg/m ³	

Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	13 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	3.7 mg/kg pc/jour	

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
3-Aminopropyltriéthoxysilane (919-30-2)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.33 mg/l
Eau de mer	0.033 mg/l

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau de mer	0.0184 mg/l
Sédiments d'eau douce	1000 mg/kg
Eau douce	0.184 mg/l
Sédiments marins	100 mg/kg
Terrestre	100 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	100 mg/l
Eau douce – intermittent	0.193 mg/l

Dodecamethylcyclohexasiloxane [D6] (540-97-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Usine de traitement des eaux usées	>1 mg/l
Sédiments d'eau douce	13 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	1.3 mg/kg de masse sèche
Terrestre	3.77 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	>10 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

Decamethylcyclopentasiloxane [D5] (541-02-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	>0.0012 mg/l
Eau de mer	>0.00012 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.4 mg/kg
Sédiments d'eau douce	2.4 mg/kg
Terrestre	1.1 mg/kg
Usine de traitement des eaux usées	>10 mg/l

Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.0015 mg/l
Eau de mer	0.00015 mg/l
Sédiments d'eau douce	3 mg/kg
Sédiments marins	0.3 mg/kg
Terrestre	0.54 mg/kg
Usine de traitement des eaux usées	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166
- Protection des mains** Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée : Néoprène™. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
- Protection de la peau et du corps** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection respiratoire** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
- Type de filtre recommandé :** Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc. Marron.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Pâte
Couleur	Rouge Gris
Odeur	Caractéristique.

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité	Sans objet pour les liquides	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	> 100 °C	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
pH	Aucune donnée disponible	non applicable. Insoluble dans l'eau.
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible.	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité apparente	Aucune donnée disponible	
Densité de liquide	1.02 g/cm ³	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcit avec l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Protéger de l'humidité. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. Ne pas congeler. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

Matières incompatibles Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux De petites quantités de Éthanol (CAS 64-17-5) sont formées par hydrolyse et dégagées lors du durcissement. De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) >5000 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) >5000 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz) >20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard) >5 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs) >20 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Silice	=7900 mg/kg (Rattus)	> 5000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	>2.2 mg/L (Rattus) 1 h
3-Aminopropyltriéthoxysilane	LD50 = 1490 mg/kg (Rattus, female) EPA OTS 798.1175 LD50 = 2690 mg/kg (Rattus, male) EPA OTS 798.1175	LD50 = 4076 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) EPA OTS 798.1100	LC50 >144 mg/L (6h) Rattus (Vapour)
Titane (dioxyde de)	>10000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 5000 mg/Kg	= 5.09 mg/L (Rattus) 4 h
Dodecamethylcyclotérasiloxane [D6]	>50 g/kg (Rattus)	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Decamethylcyclopentasiloxane [D5]	>24134 mg/kg (Rattus)	> 16 mL/kg (Oryctolagus cuniculus)	= 8.67 mg/L (Rat) 4 h
Octaméthylcyclotétrasiloxane	LD50 > 4800 mg/kg (Rattus)	LD50 > 2400 mg/kg (Rattus)	=36 g/m ³ (Rattus) 4 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

	OECD 401	OECD 402	
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT]	=125 mg/kg (Rattus)	= 690 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)			Non irritant

2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT] (26530-20-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)			Corrosif

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Œil			Non irritant

2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT] (26530-20-1)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune classification n'est proposée du fait de résultats concluants négatifs. OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée. Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Informations sur le produit			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané
OECD Test No. 429: Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay	Souris	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)

2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT] (26530-20-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OECD Test No. 429: Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay	Souris		sensibilisant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
Octaméthylcyclotérasiloxane	Repr. 2

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Silice 7631-86-9	EC50: =440mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =5000mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: =7600mg/L (48h, Ceriodaphnia dubia)		
3-Aminopropyltriéthoxy silane 919-30-2	EC50 (72h) >1000 mg/L Green algae (desmodesmus subspicatus) (OECD TG 201)	LC50 (96h) >934 mg/L (Brachydanio rerio) (OECD TG 203)	-	EC50 (48h) =331 mg/L Daphnia magna (OECD TG 202)		
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	LC50 (96h) >10000 mg/l (Cyprinodon)	-	-	-		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

	variegatus) OECD 203					
Dodecamethylcyclhexasiloxane [D6] 540-97-6	-	90 d NOEC ≥14 µg/L, Oncorhynchus mykiss	-	NOEC ≥4.6 µg/L (21d) OECD 211 Daphnia Magna		
Octaméthylcyclotétrasiloxane 556-67-2	-	LC50: >1000mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: >500mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: =25.2mg/L (24h, Daphnia magna)		10
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT] 26530-20-1	EC50(72h) = 0.084 mg/L (Scenedesmus subspicatus) (OECD 201)	LC50 (96h) = 0.036 mg/L (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)	-	EC50 (48h) =0.42 mg/L (OECD 202)	100	100

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Silice (7631-86-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
			Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques

Dodecamethylcyclhexasiloxane [D6] (540-97-6)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO2 (TG 301 B)	28 jours	4.5%	N'est pas facilement biodégradable

Decamethylcyclopentasiloxane [D5] (541-02-6)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OECD 310	28 jours	0.14%	N'est pas facilement biodégradable

Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)

2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT] (26530-20-1)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 309 : Minéralisation aérobie dans les eaux superficielles - Essai de simulation de la biodégradation		Half-life 0.6-1.4 d	Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
3-Aminopropyltriéthoxysilane	1.7
Dodecamethylcyclhexasiloxane [D6]	8.87
Decamethylcyclopentasiloxane [D5]	8.02

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

Octaméthylcyclotétrasiloxane	6.49
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT]	2.92

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit contient des substances classées PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Silice	La substance n'est pas PBT/vPvB
3-Aminopropyltriéthoxysilane	La substance n'est pas PBT/vPvB
Titane (dioxyde de)	La substance n'est pas PBT/vPvB
Dodecaméthylcyclohexasiloxane [D6]	Substance PBT/vPvB
Decaméthylcyclopentasiloxane [D5]	Substance PBT/vPvB
Octaméthylcyclotétrasiloxane	PBT & vPvB
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT]	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

Informations sur les composants		
Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)		
Méthode	Résultats	Espèce
Propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le Règlement Délégué (UE) 2017/2100 de la Commission (3) ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission (4).	Négatif.	

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.
Emballages contaminés	Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.
Catalogue européen des déchets	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin NP

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC non applicable

Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	Numéro CAS
Dodecaméthylcyclohexasiloxane [D6]	540-97-6
Decaméthylcyclopentasiloxane [D5]	541-02-6
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Decamethylcyclopentasiloxane [D5]	541-02-6	70.
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	70. 75.

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Ce produit contient un produit biocide pour la protection du film sec Contient : 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one [OIT]

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H301 - Toxique en cas d'ingestion
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H311 - Toxique par contact cutané
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H330 - Mortel par inhalation
H361f - Susceptible de nuire à la fertilité
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note V: Si la substance est mise sur le marché en tant que fibres (diamètre < 3 µm, longueur > 5 µm et rapport d'aspect ≥ 3:1) ou en tant que particules de la substance satisfaisant aux critères de l'OMS relatifs aux fibres ou en tant que particules dont la chimie de surface a été modifiée, leurs propriétés dangereuses doivent être évaluées conformément au titre II du présent règlement, afin de déterminer s'il convient d'appliquer une catégorie supérieure (cancérogène 1B ou 1 A) et/ou d'autres voies d'exposition (orale ou cutanée)

Note W: On a observé que la cancérogénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible des mécanismes d'élimination des particules dans le poumon

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

Notes relatives à la classification et à l'étiquetage des mélanges

Note 10: La classification en tant que cancérogène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges sous forme de poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de particules ou qui est incorporé dans des particules ayant un diamètre aérodynamique $\leq 10 \mu\text{m}$

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	D'après les données d'essai
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 07-sept.-2023

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW SILICONE-COLOURS+ NATURAL STONE RAL
7011 IRON GREY
Remplace la version : 27-sept.-2021

Date de révision 07-sept.-2023

Numéro de révision 3

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n°1272/2008 et règlement (CE) n°1907/2006 modifiés par le règlement (UE) n°2020/878

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité